

humorvolle und doch sinnige fränkische Volksseele. Die geschickte Auswahl der Aufnahmen aber erleichtert dem Leser und Beschauer, da seinem Vorstellungsvermögen nur geeignetes Material dargeboten wird, das Sicheinfühlen in diese kleine Welt für sich. Dann aber erschliessen sich ihm auch deren bisher so wenig beachteten Schätze in ihrer vollen Schönheit und rufen unwillkürlich in ihm das Verlangen wach, selbst einmal mit eigenen Augen sehen zu können, was hier im Bilde geboten wird.

Für uns Prämonstratenser aber und für die Freunde unseres Ordens haben die Abbildungen unserer ehemaligen Frauenklöster Gerlachsheim (S. 66-67 und 108-112) und Schäftersheim (S. 159) ein ganz besonderes Interesse. Leider hat der Bauernkrieg von letzterem nicht viel mehr übrig gelassen. Gern hätten wir auch zur rascheren Übersicht die einzelnen Aufnahmen in noch engerer Beziehung zum vorausgehenden Texte gesehen, etwa durch jeweilige Angabe der Seitenzahl der betreffenden Abbildung in Texte. Möchte das Motto, das der Verfasser seinem inhaltsreichen Buche mit auf den Weg gegeben hat in Erfüllung gehen und dasselbe viele Leser finden, "welche recht langsam lesen, bei diesem langsamen Schritt aber von Sehnsucht ergriffen werden, das deutsche Land im raschen, frischen Schritte selber zu durchwandern".

fr. Godefr. WIND, O. Praem.

\* \* \*

Maur. De Meulemeester, C. SS. R., *Le monastère des norbertines de Tusschenbeek* dans les Annales du cercle archéologique de Termonde, 1914, t. XVII, 1<sup>e</sup> et 2<sup>me</sup> livraison.

Ces deux fascicules contiennent la première partie d'une étude restée partiellement inédite par suite de la guerre. Ils constituent de plus une rareté bibliophilique par le fait qu'un petit nombre d'exemplaires seulement ont échappé à l'incendie de la ville de Termonde en 1914. Le couvent des norbertines de Tusschenbeek remonte très haut : dès 1148 les moniales se trouvent fixées à Cherscamp lez Alost et il y a lieu de croire qu'elles avaient déjà été établies antérieurement à Peteghem, à proximité des prémontrés de Saleghem, les futurs fondateurs de l'abbaye de Tronchiennes.

Jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle les destinées de ces deux communautés sont liées intimement : l'abbaye de Tronchiennes possède la *paternitas* de Tusschenbeek ; deux de ses chanoines y exercent le ministère et desservent en même temps la paroisse de Cherscamp.

Grâce à la protection des princes et aux largesses des sei-



gneurs, Tusschenbeek voit rapidement s'étendre son domaine. De nombreuses chartes inédites nous font connaître les legs, franchises, privilèges etc., ainsi que les conflits qui résultent de ces accroissements de droit ou de biens.

Le transfert du couvent dans la commune voisine de Schellebelle, en 1256, n'arrêta pas son essor. Des religieuses s'y enrôlent en grand nombre ; parmi elles on rencontre des noms connus dans la région. La générosité des fidèles ne leur fait pas défaut et l'importance domaniale de la prévôté ne cesse de s'accroître.

Les troubles du XVI<sup>e</sup> siècle chassent les norbertines de leur retraite où tout est saccagé. Elles parviennent néanmoins à se réunir au petit béguinage de Gand en 1584 et, en 1598, reprennent possession de leur antique demeure.

L'histoire du XVII<sup>e</sup> siècle est assez pâle ; la succession plus ou moins régulière des prévôts et des prieures en forme la trame.

Le XVIII<sup>e</sup> siècle, au contraire, débute par un événement considérable : le transfert de la paternité du parthénon à l'abbaye de Grimberghen. C'est la situation économique lamentable de la prévôté, à laquelle le prélat de Tronchiennes ne pouvait apporter de remède, qui détermina ce changement. Il ne se fit pas sans difficulté et se compliqua du fait que le titulaire de la charge prévôtale cumulait généralement les fonctions de curé de Cherscamp. Au moment du transfert, l'intéressé prétendit séparer ces deux charges et refusa de céder son bénéfice au chanoine désigné par le prélat de Grimberghen. Il s'en suivit un long procès, fécond en incidents typiques, et où intervinrent successivement le nonce, l'abbé général de Prémontré, la prieure du couvent en sa qualité de Dame de Cherscamp, l'archevêque de Malines et finalement le Conseil d'Etat qui donna gain de cause à l'abbé de Grimberghen.

Le chapitre IX, racontant les péripéties du couvent à la veille de sa suppression par Joseph II, n'est imprimé qu'en partie.

Restent, en plus, à l'état de manuscrit neuf chapitres relatifs à la suppression, au titre pastoral de Cherscamp, à l'église du monastère, aux bâtiments conventuels, au domaine, à la seigneurie de Cherscamp, à la vie conventuelle à Tusschenbeek et enfin à l'essai de restauration sous François II.

Ces titres font supposer que c'est précisément la partie la plus intéressante de l'ouvrage — étudiant l'organisation interne de la prévôté — qui est restée inédite.

L'étude du Père De Meulemeester repose sur des documents originaux. L'auteur ne s'est épargné aucune peine pour les recher-



cher dans de nombreuses collections publiques et privées. Il a tout spécialement mis à contribution les archives de l'abbaye de Grimberghen qui, outre ses propres papiers, conserve un fonds considérable de pièces relatives à Tronchiennes. " Ces documents, écrit-il, lui ont été communiqués en si grand nombre par le chan. Delestré qu'il a cru faire acte de justice en mentionnant sa savante collaboration sur le titre même de son ouvrage ".

Je ne saurais terminer ce rapide compte-rendu sans engager le P. De Meulemeester à imprimer le plutôt possible la suite de son érudite contribution à l'histoire norbertine.

Pl. LEFEVRE.